

INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

IRDSU

8 rue Saint Domingue

44200 Nantes

Association déclarée le 3 février 1997 à la Préfecture de Loire-Atlantique

Insertion au Journal officiel du 26 février 1997

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 31 mai 2018

Le jeudi trente-et-un mai deux-mille-dix-huit à dix sept heure quarante cinq, les membres de l'association dénommée IRDSU se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Grenoble, sur convocation de Khalid IDA-ALI, Président.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale ;
2. approbation du rapport d'activité 2017 ;
3. approbation des comptes de l'exercice 2017 ;
4. approbation du rapport général du commissaire aux comptes ;
5. approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes ;
6. approbation du programme d'activité 2018.

1 – Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale

Le Président présente le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017.

2 – Approbation du rapport d'activité 2017

Le Président donne lecture de son rapport moral puis le rapport d'activité 2017 est présenté et le débat s'engage.

Les participants soulignent la densité des activités sur une année 2017 marquée, au-delà de l'intensité de l'actualité nationale de la Politique de la ville, par la coproduction entre l'IRDSU, les réseaux régionaux et les groupes de travail de journées thématiques et par la concrétisation de projets portés par les groupes de travail tels que le carnet-métier et des séminaires nationaux.

À partir du constat partagé de la diversification des métiers du DSU et donc de la composition des équipes-projets, le débat porte sur la poursuite de la globalité de l'approche du DSU tout en accueillant des professionnels aux profils plus spécialisés (réussite éducative, sécurité, santé ...). Les participants soulignent la nécessité déjà évoquée de cet élargissement et l'impératif de nourrir une approche globale non segmentée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2017.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2017

(Voir 5.)

4. Approbation du rapport général du commissaire aux comptes

(Voir 5.)

5. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes

Le rapport financier fait apparaître une nette progression des produits (+6,9 %) passant de 299 459 € en 2016 à 319 948 € en 2017 et une hausse moins marquée des charges d'exploitation qui progressent de 3,1 % passant de 305 407 € à 315 203 €. Si la hausse des produits est conjoncturelle car très majoritairement liée à des reports de subventions des années précédentes ainsi qu'au financement de l'investissement de l'équipe dans la relance du Carrefour des métiers, la hausse des charges est elle plus structurelle puisque constituée par la progression du poste salaires et charges avec l'arrivée de la déléguée générale.

Le résultat de l'exercice s'établit à + 5 363 €. Et il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat aux fonds associatifs les portant ainsi à 63 083 € (ce qui leur permet de retrouver leur niveau de début 2016.)

Lecture est donnée du rapport général du commissaire aux comptes et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes 2017, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier et aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2017 et approuve la proposition d'affecter le résultat de + 5 363 € aux fonds associatifs.

6 - Approbation du programme d'activité 2018

Le projet de relance d'une démarche ambitieuse d'appropriation collective de l'IRDSU et des réseaux régionaux autour de la plus-value sociale du projet associatif est présenté en détaillant la proposition de constitution d'un collectif de travail, la méthode participative fondée sur le recueil des envies / besoins des professionnels du DSU, le planning avec la perspective d'une AGE en décembre 2018 et un recrutement en CDD pour apporter un appui au groupe de travail.

Si le consensus sur la nécessité de remobiliser autour du projet associatif s'établit rapidement, le débat s'engage sur 2 points :

- La priorité à donner à cette démarche et l'ampleur à lui donner au regard des autres chantiers engagés est à poursuivre.

La plupart des intervenants considèrent que la charte des adhérents et le projet opérationnel 2014-2017 constituent un socle de valeurs et de projets encore totalement d'actualité. Interrogés, les jeunes et nouveaux adhérents présents indiquent également trouver à l'IRDSU ce qu'ils y viennent chercher :

- de l'échange de pratiques,
- de l'ouverture,

- un lien privilégié avec le national.
 - Le calibrage d'un recrutement en CDD sur un appui au collectif de travail.
Au regard des constats partagés sur la tension qui a pesé sur l'équipe depuis plusieurs mois, les membres présents demandent à ce projet de recrutement qu'il soit transformé en recrutement en CDI sur un profil polyvalent venant renforcer l'équipe salariée. De plus, il est réaffirmé que, légitimement, l'animation du chantier collectif relève du périmètre des missions de la déléguée générale.
- L'Assemblée Générale valide la conclusion de ces échanges et approuve :**
- **le programme d'activités socle 2018,**
 - **l'engagement de la démarche collective portée par un collectif de travail constitué de volontaires,**
 - **le lancement immédiat d'un recrutement en CDI destiné à venir renforcer l'équipe.**

7 – Assemblée Générale Extraordinaire

Dans la perspective d'organiser une AGE en fin d'année pour adopter un nouveau projet associatif il est proposé d'octroyer un délai plus confortable aux différents réseaux régionaux leur permettant de procéder à l'actualisation de leurs membres. L'Assemblée Générale propose donc de proroger les instances de gouvernance de l'IRDSU jusqu'à l'AGE qui aura lieu en décembre 2018.

L'AGE procédera donc :

- à la validation du nouveau projet associatif qui sera proposé par le chantier collectif suite au travail lancé après l'Assemblée Générale ;
- à l'élection des membres du Conseil d'Administration pour le collège individuel.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de l'association.

Khalid IDA-ALI – Président

Samuel MISPELAERE - Secrétaire

